

envoi mail



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire

Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD  
(01-2018)  
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
N° de la demande :	H5080
Déposée le :	22 MARS 2018
Références du dossier :	6857

### Demande de renseignements pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.  
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

Service de publicité foncière :  
SPEA

#### IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : Monsieur ALEXANDRE BROTELLE

Adresse : 2 AVENUE SAINTE-MARGUERITE  
NICE 06100

Courriel <sup>2</sup> : BROTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM X

Téléphone : 06 66 23 88 94

A PARIS, le 21/03/2018

Signature (obligatoire) : Alexandre Brotelle

#### IDENTIFICATION DES PERSONNES (dont encre ou impression dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Nom (en majuscules) Personnes morales : Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1	<u>EL GAMMAL</u>	<u>KHADIGA MAHMOUD</u>	<u>13.10.1982</u>
2			
3			

#### DESIGNATION DES IMMEUBLES (dont encre ou impression dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

#### PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

**CAS GÉNÉRAL**

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>4</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

**CAS PARTICULIER**

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire

Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEN° 3233-SD  
(01-2018)  
@internet-DGFIP

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : 15080  
Déposée le : 22 MARS 2018  
Références du dossier : 6857**Demande de renseignements  
pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956**à souscrire en **DEUX** exemplaires auprès du service de  
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels  
les renseignements sont demandés.  
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des  
demandes de renseignements hypothécaires et d'information  
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

S.P.F. 1

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : Monsieur ALEXANDRE BRUTELLE  
Adresse : 2 Avenue Sainte-Marguerite  
NICE 06200  
Courriel <sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM  
Téléphone : 06 66 23 88 94  
À PARIS, le 21/03/2018  
Signature (obligatoire) : BrutelleIDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite

N°	Personnes physiques :	Nom (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil	Date et lieu de naissance
	Personnes morales :	Dénomination (en majuscules)	Siège social <sup>3</sup>	N° SIREN
1		<u>THABET</u>	<u>SUZANNE SALET</u>	<u>28.02.1941</u>
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PERIODE DE DELIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>1</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire  
Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD  
(01-2018)  
@internet-DGFIP

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : H 5080  
Déposée le : 22 MARS 2018  
Références du dossier : 6857

## Demande de renseignements pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de  
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels  
les renseignements sont demandés.  
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des  
demandes de renseignements hypothécaires et d'information  
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

S.P.F.1

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : Monsieur ALEXANDRE BRUTELLE  
Adresse : 2 Avenue Sainte-Marguerite  
NICE 06200  
Courriel <sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM  
Téléphone : 06 66 23 88 94  
À PARIS, le 21/03/2018  
Signature (obligatoire) :

### IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite

N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom (en majuscules) Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1		<u>MUBARAK</u>	<u>GAMAL MOHAMED HOSNI ELSAYED</u>	<u>28.12.1963</u>
2				
3				

### DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PÉRIODE DE DELIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>4</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire  
Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD  
(01-2018)  
@internet-DGFIP

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : 45080  
Déposée le : 22 MARS 2018  
Références du dossier : 6857

## Demande de renseignements pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.  
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

S.P.F.A

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : M. ALEXANDRE BRUTELLE  
Adresse : 2 AVENUE SAINTE-MARGUERITE  
NICE 06200  
Courriel <sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM  
Téléphone : 06 66 23 88 94  
A PARIS, le 21/03/2018  
Signature (obligatoire) : *Alexandre Brutelle*

**IDENTIFICATION DES PERSONNES** (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Nom (en majuscules) Personnes morales : Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1	NUBARAK	ALAA MOHAMED HOSNI ELSAIED	26.11.1950
2			
3			

**DESIGNATION DES IMMEUBLES** (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>4</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire  
Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD

(01-2018)

@internet-DGFIP

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : 115080

Déposée le : 22 MARS 2018

Références du dossier : 6857

## Demande de renseignements pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de  
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels  
les renseignements sont demandés.

(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des  
demandes de renseignements hypothécaires et d'information  
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

S.P.F. 1

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité<sup>1</sup> : M. ALEXANDRE BRUTELLEAdresse : 2 Avenue Sainte-Marguerite  
NICE 06200Courriel<sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM

Téléphone : 06 66 23 88 94

À PARIS, le 21/03/2018

Signature (obligatoire) :

IDENTIFICATION DES PERSONNES (sauf en cas de décharge de la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite

N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom (en majuscules) Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1		MUBARAK	MOHAMED HOSNI ELSAIED	04.05.1928
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (sauf en cas de décharge de la responsabilité de l'Etat - art. 8 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>1</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.

<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire

Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD

(01-2018)

@internet-DGFIP

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : H 5680  
Déposée le : 22 MARS 2018  
Références du dossier : 6857**Demande de renseignements**  
pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de  
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels  
les renseignements sont demandés.  
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des  
demandes de renseignements hypothécaires et d'information  
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

SPF 1

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : M. ALEXANDRE BRUTELLE  
Adresse : 2 Avenue Sainte-Marguerite  
NICE 06200  
Courriel <sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COM  
Téléphone : 06 66 23 88 94  
À PARIS, le 21/03/2018  
Signature (obligatoire) : *Alexandre Brutelle*IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Nom (en majuscules) Personnes morales : Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1	RASEKH	HEIDY MAHMOUD MAGDY HUSSEIN	05.10.1971
2			
3			

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PERIODE DE DELIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>4</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur  
des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier  
propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant  
uniquement sur les immeubles.



11194\*04

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire

Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3233-SD

(01-2018)

@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : H5080Déposée le : 22 MARS 2018Références du dossier : 6857

## Demande de renseignements pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de  
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels  
les renseignements sont demandés.(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des  
demandes de renseignements hypothécaires et d'information  
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

S.P.F.A

## IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité <sup>1</sup> : Monsieur ALEXANDRE BRUTELLEAdresse : 2 AVENUE SAINTE-MARGUERITE  
NICE 06200Courriel <sup>2</sup> : BRUTELLEALEXANDRE@GMAIL.COMTéléphone : 06 66 23 88 94À PARIS, le 21/03/2018

Signature (obligatoire) :

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom (en majuscules) Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>3</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN
1		<u>GORON</u>	<u>PIERRE</u>	<u>21/05/1908</u>
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1				
2				
3				
4				
5				

## PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

## CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>4</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur  
des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

## CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier  
propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant  
uniquement sur les immeubles.

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NOT-SD)			
	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	<del>3</del>	x 12 € =	84 - €
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	€
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € =	+ €
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :		x 2 € =	+ €
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+ €
		<b>TOTAL =</b>	0 €

**MODE DE PAIEMENT**

chèque à l'ordre du Trésor public   
 virement   
 numéraire (si n'excède pas 300 €)

*en vol par mail*

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles  
 défaut ou insuffisance de provision  
 demande non signée et/ou non datée  
 autre : \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

*Le comptable des finances publiques,  
Chef du service de publicité foncière*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
PARIS 1**

**Demande de renseignements n° 2018H5080 (47)  
déposée le 22/03/2018, par Monsieur BRUTELLE ALEXANDRE**

**Réf. dossier : HPE FAMILLE MUBARAK**

**CERTIFICAT**

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Les copies des fiches hypothécaires pour la période de publication antérieure à FDIJ : du 01/01/1968 au 01/11/2000  
[ x ] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier,
- Le relevé des formalités publiées pour la période de publication sous FIDIJ : du 02/11/2000 au 21/12/2017 (date de mise à jour fichier)  
[ x ] Il n'existe que les 2 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint.

La réponse est limitée aux formalités dans lesquelles l'identité de la personne interrogée a été certifiée. Cet état ne comporte pas les modifications ayant pu affecter uniquement les immeubles (procès-verbaux du cadastre). Ces renseignements peuvent être obtenus par consultation du SPDC ou auprès du centre des impôts fonciers du lieu de situation de l'immeuble.

A PARIS 1, le 23/03/2018

Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Didier AROLD

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

  
MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

**RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1968 AU 21/12/2017**

<b>N° d'ordre : 1</b>	Date de dépôt : 23/06/2008 Nature de l'acte : <b>VENTE</b> Rédacteur : NOT BAILLY / PARIS	Référence d'enlèvement : <b>2008P2922</b>	Date de l'acte : 27/05/2008
-----------------------	---	---	-----------------------------

*Disposition n° 1 de la formalité 2008P2922 : VENTE*

<b>Disposant, Donateur</b>					
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité		
4	SCI MACETOLE		414 726 232		
<b>Bénéficiaire, Donataire</b>					
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité		
1	EBEID		26/08/1956		
2	EL GAMMAL		11/08/1953		
3	EL GAMMAL		13/10/1982		
<b>Immeubles</b>					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	PARIS 08	AW 11		4
					56

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domancier EM : Emptyrôte NI : Nue-proprété en indivision NP : Nue-proprété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à rhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute proprété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufuit en indivision US : Usufuit

Prix / évalution : 2.900.000,00 EUR

Complément : Bénéficiaires acquéreurs à concurrence de 15% chacun pour les époux EL GAMMAL / EBEID et EL GAMMAL : acquéreur à concurrence de 70%.

<b>N° d'ordre : 2</b>	Date de dépôt : 13/11/2008 Nature de l'acte : <b>DONATION</b> Rédacteur : NOT BAILLY / PARIS	Référence d'enlèvement : <b>2008P4937</b>	Date de l'acte : 06/10/2008
-----------------------	--	---	-----------------------------

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1968 AU 21/12/2017**

*Disposition n° 1 de la formalité 2008P4937 : DONATION*

<b>Disposant, Donateur</b>					
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité		
1	EBEID		26/08/1956		
2	EL GAMMAL		11/08/1953		
<b>Bénéficiaire, Donataire</b>					
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité		
3	EL GAMMAL		13/10/1982		
<b>Immeubles</b>					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	NI	PARIS 08	AW 11		4
					56

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 435.000,00 EUR

Complément : Donation de 30 % en nue propriété .  
 Réserve d'Usufruit par les donateurs avec réversion sans réduction jusqu'au décès du prémourant .  
 Réserve du Droit de Retour avec Interdiction d'Aliéner et d'Hypothéquer .  
 Clause d'Exclusion de Communauté .

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 3 pages y compris le certificat.

Date : 23/03/2018

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2018H5080

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1968 au 21/12/2017

### PERSONNES PRISES EN COMPTE POUR LA RECHERCHE FIDJ

Nom	Premier prénom	Deuxième prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
EL GAMMAL	KHADIGA	MAHMOUD	13/10/1982	
THABET	SUZANNE	SALEH	28/02/1941	(*)
MUBARAK	GAMAL	MOHAMED	28/12/1963	(*)
MUBARAK	ALAA	MOHAMED	26/11/1960	(*)
MUBARAK	MOHAMED	HOSNI	04/05/1928	(*)
RASEKH	HEIDI	MAHMOUD	05/10/1971	(*)
GORON	PIERRE		21/05/1908	(*)

(\*) Paramètre inconnu de Fidji ou incomplet

### PERSONNES RETENUES POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Nom	Premier prénom	Deuxième prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
EL GAMMAL	KHADIGA	MAHMOUD	13/10/1982	GIZA

### FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 23/06/2008	nature de l'acte : <b>VENTE</b>	références d'enlèvement : <b>2008P2922</b>	Date de l'acte : 27/05/2008
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 13/11/2008	nature de l'acte : <b>DONATION</b>	références d'enlèvement : <b>2008P4937</b>	Date de l'acte : 06/10/2008